

### Identifier l'usager

Les soignants qui accompagnent l'usager sont responsables de lui mettre un bracelet indiquant le nom de l'usager et le no. RAMQ (vous trouverez des bracelets d'identification dans la chambre l'Orée)

### Pour l'infirmière (comme au domicile)

- Faire désactiver, au besoin, le stimulateur cardiaque.
- Avoir le matériel nécessaire en sa possession; une boîte pour disposer des aiguilles est disponible dans la chambre.
- Installer les accès veineux au domicile quatre heures avant la procédure du PID-0213 (la même qu'au domicile).
- Préparer le corps; enlever les accès veineux.
- Pour plus d'information sur l'ensemble du processus de l'AMM, vous référer à [l'outil clinique pour infirmier et infirmière](#).

### Pour la travailleuse sociale

- Compléter le [formulaire de référence](#) pour réserver la chambre AMM et l'envoyer par courriel au [amm.val-des-brises.cissslav@ssss.gouv.qc.ca](mailto:amm.val-des-brises.cissslav@ssss.gouv.qc.ca).
- Remettre [le dépliant](#) destiné à la famille.
- Informer la personne et ses proches d'aviser à l'avance les services funéraires de la date, heure et lieu du soin. Cette procédure vise à limiter les délais de récupération de la dépouille. Informer la personne et ses proches que des délais peuvent être encourus avant que les services funéraires viennent récupérer le corps. Advenant des délais de plus de deux heures, le proche peut quitter **après avoir pris entente avec l'assistante au supérieur immédiat ou la chef pivot** du CHSLD Val-des-Brises (coordonnées Réception ci-contre).
- Appeler au salon funéraire à la fin du soin.
- Pour plus d'information sur l'ensemble du processus de l'AMM, vous référer aux outils cliniques du travailleur social ([Outil Rôles – Outils Évaluation](#))



### Renseignements généraux

- Chambre disponible tous les jours (7/7) entre 9 h et 21 h.
- La préparation et la désinfection de la chambre sont assurées par le CHSLD Val-des-Brises, chaque matin vers 7 heures.
- Les intervenants du domicile (TS et infirmière) doivent se déplacer au CHSLD Val-des-Brises et se présenter à la réception de l'entrée principale et demander la chambre l'Orée.
- Avant son départ, la famille doit remettre la clé à l'assistante du supérieur immédiat.
- Autorisation à la famille d'arriver une heure avant le soin (avec la validation des équipes soignantes).  
**Maximum de 10 proches autorisés.** Aucune circulation dans les corridors ou attente à l'extérieur de la chambre.
- Un espace de recueillement est disponible près du magasin des bénévoles. Informez la famille.
- Le soin doit être complété dans la statistique I-CLSC avec le code 120-domicile.
- Un poste informatique tout près de la chambre dédiée AMM est disponible pour la complétion des formulaires et **du SP3**, évitant ainsi des délais pour la famille en lien avec la prise en charge de la dépouille par le salon funéraire.

### Trousse pharmaceutique

La trousse pharmaceutique devra être récupérée par le professionnel compétent prestataire; celle-ci devra être entreposée dans le cabinet de rangement sous clé dans la chambre dédiée. Le professionnel compétent (médecin ou IPS) doit rapporter la trousse à la fin du soin vers le Département de la pharmacie à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

### Coordonnées importantes

- **Adresse** CHSLD Val-des-Brises : 3155, boulevard Michel-Ange, Laval (Québec) H7E 0J1
- Local du salon dédié AMM : Chambre l'Orée (au rez-de-chaussée)
- **Réception** Val-des-Brises durant heures d'ouverture : 450 661-9131
- **Assistante au supérieur immédiat** : 438 864-1489
- **Chef pivot** Val-des-Brises : Judette Legoute *intérim* : (438 864-3162)
- **Gestionnaire de site** Val-des-Brises : Tiffany Brown (intérim jusqu'au 1<sup>er</sup> nov 2024) 450 661-9131 poste 65788 (urgence 514 529-2086)
- **Pharmacienne responsable des CHSLD** : Stéphanie Caron, 450 668-1010 poste 22663
- **Chef hygiène et salubrité** : Marc Tremblay, 450 688-9550 poste 84573